

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2022

REUNION DES 24 ET 25 FÉVRIER 2022

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

RAPORTI D'INFURMAZIONI IN QUANTU À U
BAROMETRU CORSICA NUMERICA 2021 È I BILANCI 2021
DI I PRUGHJETTI PUNTU CORSICA È ENT LEIA

RAPPORTS D'INFORMATION CONCERNANT LE
BAROMÈTRE CORSE NUMÉRIQUE 2021 ET LES BILANS
2021 DES PROJETS .CORSICA ET ENT LEIA

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Par délibération n° 16/173 AC du 29 juillet 2016 la Collectivité de Corse a souhaité donner de nouvelles ambitions numériques à la Corse en autorisant l'élaboration d'un nouveau Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), tourné vers une vision plus sociétale de la transformation digitale de l'île.

L'élaboration de ce nouveau SDTAN, baptisé Smart Isula, a débuté en 2018.

Le schéma sera présenté à l'Assemblée de Corse dans le courant du premier trimestre 2022.

Avant cette échéance, il est apparu souhaitable de fournir des éclairages sur le développement numérique de la Corse après celui apporté lors de la session de l'Assemblée de Corse d'octobre 2021 concernant le déploiement et la commercialisation du réseau très haut débit pour la Corse.

Ce rapport offre ainsi trois éclairages sur l'écosystème numérique en Corse :

Le premier concerne le baromètre des usages numériques 2021

La version précédente de ce baromètre date de 2019, elle est téléchargeable à l'adresse <https://www.numerique.corsica/attachment/1972989/> . Alors que le premier baromètre a été publié en 2011, la Corse est la seule collectivité de niveau régional à bénéficier d'une étude quantitative des usages numériques sur une temporalité aussi longue.

Ce baromètre 2021 permet de disposer d'une vision objective et quantifiée du niveau d'équipement et d'usage du numérique dans la société insulaire. Il offre un aperçu du niveau de maturité numérique dans les foyers, les entreprises et aussi vis-à-vis de la filière des entreprises prestataires de services numériques. Ses résultats ont alimenté les travaux d'élaboration du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Corse. Ces résultats sont d'autant plus intéressants qu'ils ont permis d'observer les usages pendant la période de la crise sanitaire de la Covid-19 et l'effet de celle-ci sur le développement de nouvelles pratiques numériques.

Le second éclairage porte sur le bilan des usages de l'Espace Numérique de Travail LEAI déployé dans les lycées et collèges de Corse

Ce bilan offre un panorama de l'utilisation de LEIA ces dernières années et propose notamment une analyse comparative de l'année scolaire 2018-2019 (pré-covid-19) avec les années 2019-2020 et 2020-2021 (crise de la Covid-19). Il témoigne, chiffres

à l'appui, du rôle déterminant joué par LEIA pendant cette crise sanitaire pour assurer la continuité pédagogique, la vie scolaire et maintenir les relations entre les différentes parties prenantes du monde éducatif. Ce bilan démontre surtout qu'au-delà des périodes d'enseignement hybride imposées par les épisodes de confinement, LEIA s'est désormais imposé comme un outil du quotidien pour l'ensemble de la communauté éducative (élèves, parents, enseignants, agents administratifs).

Le dernier éclairage porte sur le bilan 2021 du nom de domaine . « corsica »

Le 24 juin 2011, l'Assemblée de Corse approuvait la démarche d'obtention et d'exploitation du nom de domaine .corsica par la délibération n° 11/147 AC, et initiait ainsi la démarche correspondante. Depuis le 19 janvier 2016, particuliers, entreprises, associations et organisations peuvent obtenir le .corsica.

Ce bilan 2021 offre un panorama quantitatif et qualitatif de l'usage de ce nom de domaine au sein de la société insulaire comme un domaine de confiance qui porte l'identité numérique de la Corse. Géré par la Collectivité de Corse, le .corsica bénéficie aujourd'hui d'une forte notoriété. █

Je vous propose de bien vouloir prendre acte du présent rapport et de ses 3 documents de synthèse annexés.